

**MARCHE PUBLIC de TRAVAUX**

**Marché ponctuel à procédure adaptée N° 2026-8400-006**

**En application des articles L 2123-1, R 2123-4 à R 2123-6,**

**L 2113-10, R 2113-1 et R 2113-4 à 2113-6 du Code de la commande publique**

**Maitre d’ouvrage :**

**Office National des Forêts – 11 C rue René Char – CS 27814 – 21078 DIJON cedex**

**Maîtrise d’œuvre :**

**STUDIO MUSTARD - 6 rue Pasteur - 21000 DIJON**

**BOURGOGNE STRUCTURE - 1 rue Georges Lavier - 21000 DIJON**

*Dossier de Consultation des Entreprises*

**Acte d’Engagement – marché 2026-8400-006**

Objet du marché ponctuel :

Construction d’un pavillon d’accueil sur l’aire de Jouvence,

Réserve naturelle régionale et forêts d'exception du Val Suzon

à MESSIGNY-ET-VANTOUX – 21 Côte d’Or -

|  |
| --- |
| **A. Objet du marché** |

**◼ Objet de la consultation**

Le présent marché a pour objet des travaux de construction d’un pavillon d’accueil sur l’aire de Jouvence, Réserve naturelle régionale et forêts d'exception du Val Suzon à MESSIGNY-ET-VANTOUX.

La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.).

L’exécution de ce marché est régie par le CCAG Travaux dans sa dernière version en vigueur pour le lot 1 et par le CCAG Fournitures et services dans sa dernière version en vigueur pour le lot 2. Le document n’est pas joint au dossier de consultation, il est réputé connu par les soumissionnaires. Le document est disponible sur internet via le lien :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/cahiers-clauses-administratives-generales-et-techniques>

**◼** Codes CPV :

La référence à la nomenclature communautaire (nomenclature CPV) est la suivante :

Lot 1 :

45210000-2 Travaux de construction de bâtiments

En CPV secondaire : 45420000 Charpente

Lot 2 :

39100000-3 Mobilier

En CPV secondaire : 39113600‑3 Bancs

**◼** Cet acte d'engagement correspond au marché 2026-8400-006

Si vous souhaitez déposer une offre variante, il conviendra d’effectuer un dossier de réponse séparé intitulé « variante » : acte d’engagement, mémoire technique….

|  |
| --- |
| **B. identification du pouvoir adjudicateur** |

**Pouvoir adjudicateur/maitre d’ouvrage :**

Le pouvoir adjudicateur est :

Office National des Forêts

Agence Bourgogne Est

11c rue René Char

CS 27814

21078 DIJON CEDEX

Le pouvoir adjudicateur est également désigné maitre d’ouvrage (=MO) dans les documents de cette consultation.

La personne signataire du marché est le Directeur Territorial de l’Office National des Forêts de Bourgogne-Franche-Comté.

**Maitrise d’œuvre et ATDO**

Le Maître d'Œuvre est chargé d'une mission complète. En plus des études il assurera le suivi du chantier et la mission d’OPC.

La maîtrise d’œuvre d’opération est confiée au groupement suivant :

Pour la mission architecturale à :

STUDIO MUSTARD architecture

6, rue Pasteur – 21000 Dijon

Interlocuteurs principaux : Guillaume Bouteille et Clément Biojon, Architectes

contact@studiomustard.com et cb@studiomustard.com

Tel : 03 80 30 00 13 / Tel portable GB : 06 18 22 01 78

Pour les études de structure :

BOURGOGNE STRUCTURE

1 rue Georges Lavier – 21000 DIJON

Interlocuteur principal : Franck BUZENET, Philippe Rodriguez

p.rodrigues@bourgogne-structure.fr

Tel : 03 80 73 30 58

**Personnes en charge du suivi et de l’exécution**

Les personnes en charge du suivi du marché et de son exécution, habilitées à donner des renseignements, sont :

La personne habilitée à donner des renseignements administratifs est :

Olivier PETITLAURENT, responsable des achats

14, Rue Plançon – CS 51581

25010 BESANCON Cedex

Portable : 06.22.11.38.85 - Email : [olivier.petitlaurent@onf.fr](mailto:olivier.petitlaurent@onf.fr)

La personne habilitée à donner des renseignements d'ordre technique est :

Guillaume BOUTEILLE, architecte à Studio Mustard  
6, rue Pasteur  
21000 DIJON

Portable : 06.18.22.01.78 - Email : [gb@studiomustard.com](mailto:gb@studiomustard.com)

**Comptable assignataire des paiements**

Le comptable assignataire des paiements est l’Agent Comptable Secondaire au siège de la direction territoriale :

Laurent DECUP

14, Rue Plançon – CS 51581

25010 BESANCON Cedex

Portable : 06.68.03.16.37 - Email : [laurent.decup@onf.fr](mailto:laurent.decup@onf.fr)

|  |
| --- |
| **C. CONTRACTANT** |

**C1 - Identification et engagement du candidat**

**Nom de l’opérateur économique ou nom du mandataire du groupement (à compléter) :**

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………… N° d’identification (R.C., SIRET) : …………………………………………………………...

Représenté par M/Mme…………………………………………………

Adresse de messagerie électronique : …………………………………………………………………………

L’envoi des courriers et bons de commande se fera à l’adresse de messagerie électronique indiquée ci-dessus. Dès lors, en cas de changement d’adresse de messagerie électronique le titulaire devra impérativement notifier ce changement au représentant du pouvoir adjudicateur, dans un délai de sept jours calendaires avant effet, par courriel avec accusé de réception.

Le cas échéant : Nom(s) de(s) l'opérateur(s) économique(s) déclaré(s) comme **sous-traitant(s)** avant la signature du présent marché :

  Le candidat se présente seul

  Le candidat agit en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint dont les membres sont détaillés ci-dessous :

**1-** Je soussigné, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (Nom et Prénom), agissant en qualité de\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ de la société (dénomination, forme juridique)\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ au Capital de\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ dont le siège social est à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (adresse), immatriculée comme suit :

- Numéro d'identité entreprise (Siret/Siren) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

- Numéros d'identification au registre du commerce : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

- Code d'activité économique principale (APE) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**2 -** Je soussigné, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (Nom et Prénom), agissant en qualité de\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ de la société (dénomination, forme juridique)\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ au Capital de\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ dont le siège social est à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (adresse), immatriculée comme suit :

- Numéro d'identité entreprise (Siret/Siren) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

- Numéros d'identification au registre du commerce : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

- Code d'activité économique principale (APE) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

En cas de groupement conjoint, le candidat indiquera au sein du document « Déclaration de candidature » le montant et la répartition détaillée des prestations que chacun des membres du groupement s'engagera à exécuter.

DECLARE / DECLARONS avoir pris parfaite connaissance et accepté sans modification les documents contractuels suivants :

- CCAP 2026-8400-006

- CCTP 2026-8400-006

- CCAG-TRAVAUX - dernière version en vigueur - pour le lot 1

Et CCAG-FOURNITURES ET SERVICES - dernière version en vigueur - pour le lot 2

M’ENGAGE / NOUS ENGAGEONS sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies, après avoir fourni les certificats et attestations prévus au marché.

Le signataire

s’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

engage la société ……………………… sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

L’ensemble des membres du groupement s’engagent, sur la base de l’offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. Identifier le mandataire désigné pour représenter l’ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

|  |
| --- |
| **D. Montant - Prix** |

**A transmettre obligatoirement la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire**

**D1 – Montant du marché**

Lot 01 - FONDATIONS - CONSTRUTION BOIS - COUVERTURE

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Total HT | TVA | Total TTC |
| Lot 01 - FONDATIONS - CONSTRUTION BOIS - COUVERTURE |  | 20 % |  |

Lot 02 - MOBILIER BOIS

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Total HT | TVA | Total TTC |
| Lot 02 - MOBILIER BOIS |  | 20 % |  |

**D2 – Prix**

## Le détail du prix établi par l'opérateur économique soumissionnaire est indiqué au sein de la DPGF.

Les prix sont réputés inclure l’ensemble des frais et taxes consécutifs au respect des obligations légales et contractuelles du titulaire, notamment liés aux frais de déplacement sur les lieux d’exécution des travaux.

Les prix sont exprimés hors TVA et TVA incluse.

Mois d'établissement du prix : mois de la date limite de remise des plis. Lorsque la procédure de passation a donné lieu à une négociation, la date à prendre en compte est la date de remise de l'offre finale par le titulaire.

**D3 - Répartition des prestations** *(en cas de groupement conjoint) :*

(les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement conjoint** | Prestations exécutées par les membresdu groupement conjoint | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT**  **de la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |

**D4 - Compte(s) à créditer :**

**Joindre un RIB à votre réponse.**

**Pour les candidats seuls :**

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues, au titre du présent marché, en faisant porter le montant au crédit du RIB joint.

**Pour les groupements :**

Groupement conjoint (mandataire est solidaire) : les prestations exécutées par chacun des membres sont rémunérées par paiements individualisés : fournir un RIB de chaque membre du groupement

Groupement solidaire : les prestations exécutées font l’objet de paiements sur un compte unique de transfert ouvert au nom des entreprises du groupement, ou au nom du mandataire : fournir le RIB du compte unique

La forme de groupement indiquée au sein de la déclaration de candidature doit être retrouvée au sein de cette partie de l’Acte d’Engagement.

**D5 - Avance** :

L’option retenue dans le cadre du présent marché est l’option B du CCAG travaux.

En application des articles R2191-3 à R2191-19 du Code de la Commande Publique, une avance pourra être versée au titulaire dès la notification du marché, à condition que ce dernier l’ait acceptée expressément dans l’acte d’engagement, et que le montant du marché soit > à 50 000 € HT et son délai d’exécution > à 2 mois.

Cette avance n’est due au titulaire du marché que sur la part du marché qui ne fait pas l’objet de sous-traitance.

Le montant de l’avance est fixé à 5.00 % du montant initial toutes taxes comprises.

Le montant de l’avance ne peut être affecté par la mise en œuvre d’une clause d’actualisation de prix.

Il est exigé la constitution d’une garantie à première demande pour le montant total de l’avance accordée.

Le remboursement de l’avance commence lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire atteint ou dépasse 65.00 % du montant initial du marché. Il doit être terminé lorsque ledit montant atteint 80.00 % du montant initial, toutes taxes comprises, du marché.

Ce remboursement s’effectue par précompte sur les sommes dues ultérieurement au titulaire à titre d’acompte ou de solde.

Nota : Dès lors que le titulaire remplit les conditions pour bénéficier d’une avance, celle-ci peut être versée, sur leur demande, aux sous-traitants bénéficiaires du paiement direct suivant les mêmes dispositions (taux de l’avance et conditions de versement et de remboursement …) que celles applicables au titulaire du marché, avec les particularités détaillées aux articles R.2191-6, R.2193-10 et R.2193-21 du Code de la Commande.

Je souhaite bénéficier de l’avance et si je suis attributaire du marché, je m’engage à la constitution d’une garantie à première demande :

OUI  NON

**D6 - Durée du marché** :

La prestation débutera de manière prévisionnelle début avril 2026 et au plus tard le 27 avril 2026, pour s’achever au plus tard le 15 décembre 2026. Ces dates sont données à titre indicatif et pourront être ajustées en fonction des contraintes organisationnelles ou administratives du pouvoir adjudicateur et suivant les conditions hydro climatiques qui doivent être sèches.

En complément de l’article 18.1.1 du C.C.A.G.- Travaux, la période de préparation (D.P) commence à partir de la date fixée dans l’ordre de service transmis par le maître d’ouvrage à l’entreprise.La durée de la période de préparation est de 28 jours et n’est pas comprise dans le délai global d'exécution des travaux. L’entreprise passera ses commandes dès que possible dans cette période.

Dans les dix premiers jours de cette période l’entreprise présentera son plan d’installation de chantier et son calendrier détaillé par type d’intervention.

La durée du marché est précisée dans le planning prévisionnel annexé au dossier de consultation. Ce document permet aux candidats de prendre connaissance des principales échéances et de structurer leur offre en conséquence.

Une prolongation éventuelle pourra être validée par le pouvoir adjudicateur en cas de circonstances exceptionnelles et imprévues en cours de réalisation des travaux qui entrainent une durée supérieure à la durée prévisible initiale.

Toute prolongation du délai d’exécution est décidée par le pouvoir adjudicateur, sur proposition du maître d’œuvre et fait l’objet d’un avenant – modification en cours d’exécution du marché.

Concernant les essences de bois, la seule contrainte porte sur le mélèze, dont la disponibilité est limitée. Afin de garantir la réalisation du marché dans les délais impartis, le titulaire devra procéder à la récupération des bois dès l’automne, suivie immédiatement du sciage, de manière que le bois soit prêt et disponible en amont de la phase de construction. À noter que le mélèze est déjà abattu et entreposé sur le site de dépôt situé à Détain. Pour les autres essences, un approvisionnement local reste possible tout au long du marché. Aucun séchage n’est requis, à l’exception du bois destiné à la fabrication de mobilier.

**D7 - Délai de validité des offres** :

Le délai de validité des offres est de 60 jours. Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

L’offre ainsi présentée (conditions techniques et financières), ne me / ne nous liant toutefois, que si son acceptation m’est / nous est notifiée dans un délai de 60 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée dans le règlement de la consultation.

**D8 - Sous-traitance** :

A la remise de son offre, le candidat fournit au pouvoir adjudicateur une (des) déclaration(s) de sous-traitance rédigée(s) ou un (des) engagement(s) écrit(s) du (des) sous-traitant(s).

Le montant total des prestations que le candidat envisage de sous-traiter est de :

Montant en Euros HT :

Montant en Euros TTC :

**E. Signature de l'offre par le candidat**

J’affirme/Nous affirmons, sous peine de résiliation du marché ou de mise en régie à mes/nos torts exclusifs, n’entrer dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L2141-14 du code de la commande publique.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente

|  |
| --- |
| **F. Décision du pouvoir adjudicateur** |

**Est acceptée** la présente offre pour valoir acte d’engagement.

Elle est complétée par les annexes suivantes :

*(cocher la case correspondante)*

Annexe n° … relative à la présentation d’un sous-traitant (ou DC4)

Annexe n°… relative à la mise au point du marché

|  |  |
| --- | --- |
| **Signature du pouvoir adjudicateur** | |
| Fait à …………, le ………………………. | Le Directeur Territorial de l’Office National  des Forêts de Bourgogne-Franche-Comté  M. NICOT François-Xavier |